



DOSSIER DE PRESSE

Conseil municipal de Rouen – 30 juin 2017

SOMMAIRE

BUDGET :

Compte administratif 2016 : des chiffres encourageants malgré une situation financière qui reste difficile

MOBILITE ET CULTURE :

« Promouvoir la mobilité des jeunes » : Rouen s'engage !

« CREART » : les arts visuels à l'honneur à Rouen !

« Pass en Liberté » : l'entrée du Gros-Horloge à petit prix !

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SANTE :

Cession d'un terrain en vue de la création d'une Maison de santé dans le quartier des Sapins

POLITIQUE DE LA VILLE :

Rapport annuel 2016 du Contrat de ville

Programmation 2017 dans le cadre du fonds d'animation et d'expérimentation locale

POLITIQUE EDUCATIVE :

Programme de Réussite Educative (P.R.E.) : actualisation et renouvellement de la convention entre la Ville et le C.C.A.S

VIE ASSOCIATIVE :

Soutien à la vie associative : un pilier de la politique municipale

ESPACE PUBLIC :

Amélioration de l'espace public sur l'esplanade de la Grand'Mare : convention de partenariat avec l'ESADHaR

ACCESSIBILITE :

Présentation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



Compte administratif 2016 : des chiffres encourageants malgré une situation financière qui reste difficile

La Ville de Rouen a hérité en 2008 d'une situation financière particulièrement difficile. Des efforts conséquents ont été déployés depuis, notamment en renégociant l'intégralité des emprunts toxiques contractés avant 2008, afin de rétablir les comptes de la Ville. Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, la Ville de Rouen a participé à l'effort de redressement des comptes publics de la nation.

Les chiffres du compte administratif de l'année 2016 sont encourageants : l'encours de la dette continue de diminuer, la capacité de désendettement de la Ville est en baisse et reste en dessous du seuil d'alerte, l'épargne brute est en augmentation et des économies ont été réalisées sur les dépenses de fonctionnement. Malgré tout, la situation financière de la Ville reste difficile et les efforts de redressement engagés se poursuivront dans les mois qui viennent.

Dans ce contexte, notre feuille de route, en lien avec la Métropole, demeure la même : maintenir un service public de proximité qui répond aux attentes des Rouennais ; poursuivre l'avancée des travaux d'investissement visant à améliorer le cadre de vie des habitants de notre Ville ; conforter l'attractivité de notre commune et la position de ville capitale au sein de la Normandie.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



COMMUNIQUÉ
DE
PRESSE

« Promouvoir la mobilité des jeunes » : Rouen s'engage !



La stratégie internationale de la Ville vise à **bâtir une culture partagée par celles et ceux qui se mobilisent sur le terrain**, qu'il s'agisse de la municipalité, des comités de jumelages, des associations ou encore des initiatives citoyennes. Au cœur de ces actions, la Ville de ROUEN souhaite **promouvoir la mobilité des jeunes (16-25 ans) et les échanges entre jeunes générations**, afin de favoriser l'ouverture, les rencontres et valoriser des parcours.

Dans ce cadre, la Ville déploie ses actions suivant deux axes : d'une part, **faciliter la connaissance des différents dispositifs dont peuvent bénéficier les jeunes**, et **les informer au mieux afin de les accompagner dans leurs projets de mobilité** ; d'autre part, **proposer directement des projets de mobilité à des jeunes**, **s'inscrivant systématiquement dans une démarche partenariale**.

Ces deux axes sont mis en œuvre de façon opérationnelle prioritairement par le **Point Information Jeunesse (P.I.J.)**, dans le cadre de sa mission sur l'ouverture et le soutien à la mobilité internationale, frein encore trop prégnant à l'insertion professionnelle des jeunes.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concernant le premier axe, la Ville est sollicitée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.D.J.S.C.S.) et la Région Normandie pour **devenir « relais mobilité »**, et **participer à la structuration du réseau et ses actions régionales et territoriales**. Cette participation se traduit par une convention d'objectifs communs et d'engagements réciproques. L'intégration à cette démarche favorise pour la Ville une appropriation de l'ensemble des dispositifs mis en œuvre à l'échelle régionale, et favorise ainsi une meilleure information de nos publics.

Concernant le deuxième axe, le Point Information Jeunesse (P.I.J.) souhaite porter deux projets de mobilité :

- **le projet de séjour à Londres, en partenariat avec l'association Chant 2 vision**, dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (A.N.C.V.) et le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (C.G.E.T.), « soutien à la mobilité et à la citoyenneté européenne des jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville ». Le budget global de l'action est de **3.500 € dont 1.210 € à la charge de la Ville, pour 7 jeunes pendant 5 jours**.

- **le projet de séjour à NOVI SAD (Serbie)**, piloté par la Serbie, en partenariat avec l'Italie, le Portugal et la France retenu dans le cadre du programme européen Erasmus+. 5 jeunes de 18 à 25 ans, et un accompagnateur de chaque pays se retrouveront **du 29 juillet au 5 août 2017** afin de travailler autour de la crise des réfugiés en Europe et dans le monde. **Le projet est financé par l'Union Européenne (Erasmus+) à hauteur de 70 %. La participation des jeunes vient compléter les 30 % restants.**





« CREART » : les arts visuels à l'honneur à Rouen !



A l'automne 2016, la Ville de ROUEN a été sollicitée par la Ville de VALLADOLID en Espagne afin de participer à un projet culturel européen intitulé « **CREART** », dans le cadre du programme « **Europe Créative** ». 15 projets, dont celui-ci ont été retenus parmi les 111 candidatures présentées. « **CREART** » est un réseau européen autour de la création artistique – et plus particulièrement autour du champ des arts visuels - incluant des villes de taille équivalente à celle de Rouen, mais également des associations. 12 entités de 9 pays différents sont concernées : l'Espagne, leader du projet, l'Italie (2 partenaires), la Croatie, la France (2 partenaires, Rouen et Clermont-Ferrand), la Pologne (2 partenaires), la Macédoine, la Grande-Bretagne, la Lituanie et le Portugal.

Ce projet, qui couvre la période 2017-2020, a pour objectif global de renforcer la contribution des arts visuels au développement économique, social et culturel des territoires. Pour ce faire, 3 priorités ont été définies :

- développer la mobilité européenne des artistes et des œuvres afin de favoriser un partage d'expériences et de savoirs,
- professionnaliser les secteurs artistiques et créatifs des différents partenaires,
- développer les publics et les liens entre secteurs différents : public, privé, artistes, entrepreneurs, politiques, media, financeurs, mécènes, etc.





Ces objectifs et évènements entrent pleinement **dans le cadre de la politique culturelle portée par la Ville de ROUEN** : soutien aux artistes, développement des publics, professionnalisation du secteur culturel, attention particulière portée au street art. Le projet « CREART » ne pourra que renforcer des axes de travail déjà bien amorcés sur notre territoire.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet européen, une étude sera menée afin d'étudier précisément l'impact des échanges culturels européens sur les artistes mais également sur les citoyens et les villes en général. **Le budget prévisionnel annuel pour l'ensemble des activités envisagées pour la Ville de ROUEN est de l'ordre de 60.000 € sachant que l'Union Européenne financera à hauteur de 50 % du budget.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



« Pass en Liberté » : l'entrée du Gros-Horloge à petit prix !



Dans le cadre de ses missions de promotion du territoire rouennais, l'**Office de Tourisme « Rouen Normandy Tourisme et Congrès »** a mis en place, depuis 2009, une carte privilège intitulée « Pass en Liberté ».

Cette carte valable un an est mise en vente au prix de 10 € par l'Office de Tourisme. Elle s'adresse tant aux Rouennais qu'aux touristes et leur permet de bénéficier d'avantages sur un ensemble d'activités culturelles et de loisirs. Les titulaires bénéficient, entre autres, de réductions sur les tarifs des hôtels, des restaurants, les entrées de cinéma ainsi que pour le shopping.

La Ville de Rouen est associée à ce dispositif depuis sa création et renouvelle son engagement. En ce qui concerne le **Gros-Horloge**, les détenteurs de cette carte bénéficieront d'une réduction de 2 €, soit 5 € au lieu de 7 € (plein tarif).



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



Cession d'un terrain à tarif préférentiel en vue de la création d'une Maison de santé dans le quartier des Sapins



Mailler le territoire est fondamental, notamment lorsque l'on parle de l'accès aux soins et à la santé. C'est pourquoi, la Ville a souhaité accompagner le projet de médecins libéraux de créer une maison de santé au cœur du quartier des Sapins.

Cet accompagnement a pris la forme d'une cession d'un terrain de 2.100 m² à un tarif préférentiel. Cette maison de santé regroupera des médecins généralistes, ainsi que des professions paramédicales (kinésithérapeute, orthophoniste, infirmière et psychologue). L'intégration d'autres spécialités médicales est envisagée à terme.

La Ville marque, par cette cession, son engagement en faveur d'un développement croissant de l'offre de santé à destination de tous sur son territoire.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



Contrat de Ville – Rapport annuel 2016 et Programmation 2017 dans le cadre du fonds d'animation et d'expérimentation locale



Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la Ville en 2016

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a fixé le **nouveau cadre de la politique de la ville par la mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération pour la période 2015-2020**. En application de cette loi, dite loi Lamy, le décret du 3 septembre 2015, impose aux E.P.C.I. et aux communes signataires des contrats de ville de rédiger un **rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville**. Ce rapport intègre depuis 2015, **les actions de développement social urbain mises en œuvre sur les quartiers prioritaires de Grammont et des Hauts de ROUEN** dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine, sachant que la Ville de ROUEN a bénéficié d'une Dotation de Solidarité Urbaine d'un montant de **2.457.476 € en 2016**.

Les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- « Rouen Impressionnée » sur les Hauts-de-Rouen avec la réalisation de fresques et médiations culturelles avec les habitants ;
- Le programme de réussite éducative et le soutien renforcé à l'accompagnement à la scolarité ;
- La lutte contre le décrochage scolaire ;





- L'insertion socio-professionnelle avec « CitésLab, dispositif d'aide à la création d'activités.

Programmation 2017 dans le cadre du fonds d'animation et d'expérimentation locale

La programmation du Contrat de Ville 2017 a été adoptée par délibération du Conseil Municipal en date du 3 avril 2017 et validée par le Comité des Financeurs du Contrat de Ville lors de sa séance du 4 avril dernier.

Les crédits du Contrat de Ville sont destinés à soutenir des actions répondant aux objectifs fixés par la loi de programmation de la ville du 21 février 2014, et par le cadre stratégique inscrit dans le contrat de Ville rouennais qu'il s'agisse d'actions à maîtrise d'ouvrage Ville ou d'actions proposées par des porteurs de projets associatifs et institutionnels, auprès des publics des Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.) « Hauts de ROUEN » et « Grammont ».

A l'échelle de la Ville, le **montant des crédits affectés au Fonds d'Animation et d'Expérimentation locale (F.A.E.L.) est de 43.518 €, dont 32.300 € alloués par la Ville et 11.218 € alloués par le C.G.E.T.**

Les crédits du F.A.E.L. sont destinés à **soutenir des actions répondant aux critères suivants :**

- les projets qui ont un **impact direct en matière d'amélioration des relations sociales entre les habitants et les projets à dimension collective,**
- les projets qui concernent un **groupe restreint d'habitants mais qui peuvent favoriser une dynamique locale,**
- les projets qui **favorisent la rencontre et l'échange des publics issus de différents quartiers (en termes de classe d'âge, d'origine sociale ou culturelle),**
- les initiatives susceptibles de **modifier favorablement l'image du quartier dans la ville et la perception de leur cadre de vie par les habitants,**
- Tout projet **favorisant la participation active des habitants, à l'exclusion des projets de consommation de loisirs (voyages, spectacles, etc.).**





La subvention de la Ville en faveur des projets portés par les Quartiers Politique de la Ville (QPV) représente un montant total de 24.760 €. Les actions soutenues dans ce cadre sont les suivantes :

- La fête des Hauts-de-Rouen avec l'accueil des nouveaux habitants
- La fête des Sapins
- Happy Day Braque
- Réseau « Voisin relai » coordonné par le centre social Pernet



ROUEN.**FR**

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37

Programme de Réussite Educative (P.R.E.) : actualisation et renouvellement de la convention entre la Ville et le C.C.A.S.



Le **Programme de Réussite Educative** a été initié par l'Etat dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de janvier 2005. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement, sur les territoires prioritaires de la Politique de la ville.

Le P.R.E. est un axe fort de la politique éducative municipale. La gestion financière et administrative du P.R.E. est assurée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) depuis le 1er janvier 2011, et la gestion opérationnelle du programme est confiée à la Direction des Temps de l'Enfant de la Ville.

Compte tenu des moyens spécifiques mobilisés par la Ville au titre du Programme de Réussite Educative en termes de ressources (humaines et matérielles), et afin de permettre au programme de poursuivre son accompagnement des enfants en difficulté, la convention adoptée par le Conseil Municipal du 17 décembre 2014 entre la Ville et le C.C.A.S. a été actualisée et renouvelée à l'occasion du Conseil Municipal du 30 juin 2017.



Soutien à la vie associative : un pilier de la politique municipale

La Ville de Rouen apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements.

A l'occasion du Conseil municipal du 30 juin, plusieurs subventions ont été accordées, pour un montant total d'environ 500.000€. Parmi elles :

JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

6.490 € pour l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture du Mont-Gargan (fonctionnement)

3.300 € pour l'association des Habitants du Quartier Jouvenet (fonctionnement)

2.600 € pour l'association Village croix de pierre (fonctionnement)

7.000 € pour l'association Musée maritime fluvial et portuaire de Rouen (fonctionnement)

FAMILLE

2.500 € pour l'association Le mouvement Français pour le planning familial (fonctionnement)

CULTURE

7.000 € pour l'association le Poème Harmonique (fonctionnement)

8.500 € pour l'association Office de Diffusion et d'Information Artistique Normandie (fonctionnement)

16.000 € pour l'association Art et déchirure (fonctionnement)

40.000 € pour l'association Le Kalif (subvention sur projet pour l'organisation du concert de clôture des « Terrasses du jeudi »)

8.000 € pour le Centre Dramatique National de Haute-Normandie (subvention sur projet d'aménagement au sein de la structure)



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECONOMIE, COMMERCE, ESS

110.000 € pour l'association Office du Commerce et de l'Artisanat de Rouen (fonctionnement)

3.000 € pour l'association Aux fils conducteurs (subvention sur projet pour l'achat de machines)

SPORT

10.000 € pour le Club Nautique et Athlétique de Rouen (subvention de fonctionnement complémentaire pour « Défi Seine »)

5.000 € pour l'association Stade des Philippins Omnisport de Rouen tennis de table (subvention de fonctionnement complémentaire pour « Ping Tour »)

1.500 € pour l'association Challenge Pierre Vas (fonctionnement)

10.200 € (subvention de fonctionnement complémentaire) et **1.500 €** (pour le championnat du monde junior) pour l'association Rouen Olympic Club

17.000 € pour l'association Conseil des sports (subvention de fonctionnement complémentaire pour « Rouen sur mer »)

PETITE ENFANCE

7.250 € pour l'association Liberty mini club (fonctionnement)

SOLIDARITE, SENIORS

6.800 € pour l'association Secours catholique (fonctionnement)

9.500 € pour l'association Carrefour des solidarités (fonctionnement)

3.000 € pour l'association Welcome Rouen Métropole (fonctionnement)

3.500 € pour le comité Grammont (fonctionnement)

7.095 € pour le comité du temps perdu (subvention de fonctionnement complémentaire pour la location de la salle la petite Chartreuse)

ENVIRONNEMENT

1.000 € pour l'association Alternatiba-Rouen (subvention sur projet d'un village de la transition écologique et citoyenne)

HANDICAP

900 € pour l'association des donneurs de voix (fonctionnement)

750 € pour l'association Coordination Handicap Normandie (fonctionnement)





Amélioration de l'espace public sur l'esplanade de la Grand'Mare : convention de partenariat avec l'ESADHaR

En 2015, un groupe de travail composé de conseillers de quartier, de commerçants, de représentants de la paroisse et du centre Malraux, se retrouvait afin de répondre à trois objectifs d'amélioration de l'espace public sur l'esplanade de la Grand'Mare :

- renforcer l'animation ;
- créer des espaces de convivialité (esthétiques, chaleureux, gais et fonctionnels) ;
- assurer la libre circulation sur l'esplanade particulièrement l'accès aux commerces.

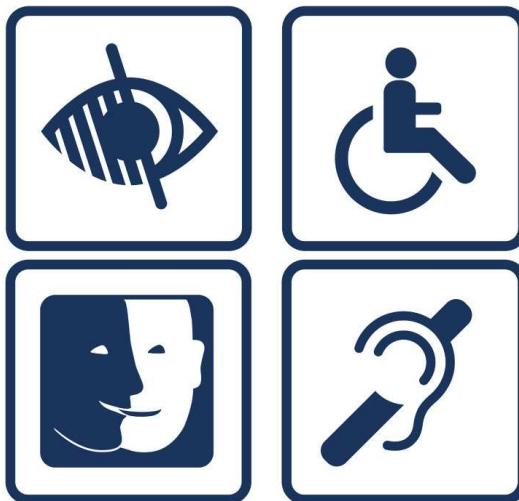
Différentes actions ont été mises en œuvre sur propositions et validation du groupe de travail, soit dans le cadre du budget participatif soit dans celui de la Gestion Urbaine de Proximité, il s'agit :

- de la réalisation d'un parcours anti dérapant et ludique distribuant l'ensemble des commerces ;
- de la pose d'un panneau lumineux permettant d'afficher les animations et différentes informations concernant le quartier ;
- de l'agrémentation et du repositionnement des jardinières ;
- du repositionnement de bancs pour plus de convivialité et moins de nuisances ;
- de la création d'un jeu au sol en association avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre Rouen (ESADHaR).

Cette dernière opération se poursuit cette année avec un nouveau jeu et nécessite une convention de partenariat avec l'ESADHaR. Celle-ci permet d'intégrer le travail des étudiants dans le cadre de leur cursus et d'assurer le suivi de ces projets sous la responsabilité de leur professeur. Les étudiants travaillent sur la base d'un cahier des charges établi par la Ville. En contrepartie, la Ville de Rouen s'engage à attribuer une rémunération de 600 € à l'étudiante retenue pour les travaux sur proposition du groupe de travail. La restitution du projet aura lieu en septembre 2017.



Présentation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité



En conformité avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Ville de Rouen a mis en place depuis 2007, une Commission Communale pour l'Accessibilité (C.C.A.P.).

La C.C.P.A. a plusieurs missions :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Municipal ;
- elle émet toutes les propositions utiles à l'amélioration de la mise en accessibilité de l'existant ;
- elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ;
- elle dresse une liste publique par voie électronique, des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) accessibles ou en cours de mise en accessibilité, des secteurs publics et privés.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans ses conclusions, le rapport insiste sur l'engagement de la Ville à poursuivre sa politique en faveur du handicap afin de permettre à tous ses concitoyen-nes un accès égalitaire à l'ensemble des domaines concernant la vie quotidienne. »

Une nouvelle convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.) a pris effet, au 1er janvier 2016, poursuivant ainsi les mesures prises par la Ville en faveur de l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le 5 février 2016, la Ville a reçu la visite de Ségolène Neuville, alors Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. L'occasion fut donnée à la Ville de mettre en valeur les efforts réalisés pour rendre accessible par des actions et des mesures de substitution le Gros Horloge, monument emblématique, réputé inaccessible.

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) validé en Conseil Municipal le 22 février 2016 confirme la volonté, en partenariat avec la Métropole, de rendre l'espace public accessible à tous. Plusieurs parcours en attestent déjà.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville, entériné par l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2016, confirme l'engagement financier sur 9 ans pris par la Ville afin de rendre accessible ses bâtiments non conformes. Les mises en accessibilité des bâtiments vont ainsi se poursuivre les années à venir de façon programmée.

L'année 2017 verra s'affirmer le projet expérimental d'accueil d'enfants autistes en crèche ainsi que l'aboutissement du travail mené sur la signalétique de l'Hôtel de Ville.

De manière générale, la Ville souhaite, maintenir ses efforts en direction du handicap dans tous ses projets et continuer son partenariat avec les associations d'usagers.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37